



DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE DU SECTEUR DES RUES DES FROMAGERS, PARENT ET RICHARD

Vidéo de la consultation maintenant disponible

Saint-Basile-le-Grand, le 28 mars 2022 – Suite à la consultation tenue le 22 mars dernier concernant le projet de règlement U-220-38, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer ses citoyens que la captation vidéo de la rencontre est maintenant disponible sur la chaîne YouTube de la Ville.

Rappelons que le conseil municipal a adopté, le 7 février dernier, le projet de règlement U-220-38 ayant pour objectif de modifier le règlement de zonage des rues des Fromagers, Parent et Richard pour permettre la construction de « semi-détachés », suite à la demande d'un citoyen du secteur. Soucieux d'agir en toute transparence et d'assurer le partage d'information avec ses résidents, la Ville a envoyé une lettre par la poste aux citoyens touchés par cette demande de modification réglementaire les informant d'une consultation écrite s'étant déroulée du 23 février au 10 mars suivi d'une consultation tenue le 22 mars à ce sujet.

Les informations relatives au projet de règlement U-220-38 sont toujours disponibles au villesblg.ca/consultation.

La Ville remercie l'ensemble des citoyens ayant participé à cet exercice consultatif.

- 30 -

Source : Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca